



Manager dans la FPH - Les notions réglementaires indispensables

Réf : MAN018

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Connaître les notions essentielles de la gestion des carrières dans la FPH
- › Identifier la place du dialogue social
- › Savoir rédiger un rapport circonstancié
- › Faire le point sur la gestion du temps de travail et de l'absentéisme

Public*

- › Cadres toute filière

Programme

Les grandes notions et leurs impacts pour l'encadrement :

- › Logique statutaire et logique métier
- › Le fonctionnement de la carrière des fonctionnaires
- › Les positions du fonctionnaire en pratique
- › Les contractuels : cas de recours et grands principes

La rédaction des rapports circonstanciés

Rappels des obligations de fonctionnaires et la réglementation relative aux cumuls d'activités

Le dialogue social à l'hôpital

- › L'organisation des syndicats : préalable à la maîtrise du droit syndical
- › Les droits à congés et autorisations d'absence liés à l'exercice du droit syndical : ce qu'un cadre dans la fonction publique doit connaître
- › Le droit de grève

La gestion du temps de travail et de l'absentéisme

- › La gestion du temps de travail : rappels réglementaires
- › La gestion de l'absentéisme : les différents congés et le cycle de l'inaptitude

Méthodes pédagogiques

- › Apports cognitifs
- › Mises en situation
- › Cas pratiques
- › Quiz

Modalités d'évaluation

- › Evaluation des connaissances
- › Evaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique, étude de jurisprudences
- › Questionnaire de satisfaction individuel à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition